



23ème RALLYE DU HAUT-LIGNON



Coupe de France 2^{ème} division (coéf. 3)

14, 15 & 16 SEPTEMBRE 2012

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

REGLEMENT



YSSINGEAUX



Photo : serge.rallyes2000.com



TENCE



Le Mazet St Uze



3A
Compétition
ANDREZIEUX-BOUTHEON

CONSEIL GÉNÉRAL
Haute-Loire

Transports Pierre ROUSSON
www.transports-pierre-rousseau.fr
Saint-Just-Malmont - Tél. 04 77 35 68 43
E-mail : contact@transport-pierre-rousseau.fr

Allianz
P. GUIOT Bourg Argental
04 77 39 18 13

CTAS
Yssingeaux
Christian DELORME
04 71 65 14 49

Vals
VIVARAISE

imprimerie CHAZOT
Malagayte
04 71 65 04 56

ORECA THE MOTORSPORT COMPANY

GT2i
N°1 Racing Equipment

AVIA

LA STATION YSSINGEAUX

Florent SABATIER

VENTE DE CARBURANT 7J/7

04 71 65 56 46 ou 06 09 07 56 42

VENTE TOUTES PIÈCES DE COMPÉTITION

ORECA THE MOTORSPORT COMPANY

GT2i
N°1 Racing Equipment

AVIA

23ème Rallye National du Haut-Lignon

14, 15 & 16 septembre 2012

Coupe de France des Rallyes
2^{ème} division (coéf. 3)

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement & ouverture des engagements :	Mercredi 1 août 2012
Clôture des engagements :	Lundi 3 septembre 2012
Parution et distribution du Road Book :	Le samedi 8 septembre 2012 au départ de l'épreuve spéciale n°1, et la station AVIA chez Florent SABATIER 43200 YSSINGEAUX
Date et heure des reconnaissances :	Le samedi 8 septembre 2012 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Le dimanche 9 septembre 2012 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Le vendredi 14 septembre 2012 de 14h00 à 17h30
Vérifications des documents et des voitures :	Vérifications des documents : Vendredi 14 septembre 2012 de 19h00 à 22h45 et le samedi 15 septembre 2012 De 7h30 à 09h15 – La gare du Chambon sur Lignon Vérifications techniques : Vendredi 14 septembre 2012 de 19h15 à 23h00 et le samedi 15 septembre 2012 De 7h45 à 09h30 - Place Centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ :	Vendredi 14 septembre 2012 - 18h30
Première réunion des Commissaires sportifs :	Au Collège du Lignon samedi 15 septembre 2012 à 8h30
Publication des équipages admis au départ :	Au Collège du Lignon samedi 15 septembre 2012 à 11h30
Publication des heures et ordre de départ :	A l'entrée du parc départ, le samedi 15 septembre 2012 à 12h00
Briefing des pilotes prioritaires :	Le samedi 15 septembre 2012 à 12h00 au collège du Lignon
Départ du Rallye au CHAMBON/LIGNON :	Samedi 15 septembre 2012 à 13h00
Arrivée du Rallye, Parking du gymnase à TENCE :	Samedi 15 septembre 2012, à partir de 21h32
Vérification finale	Garage Auto Service du Lignon (Didier Bernard) à Salettes 43190 TENCE
Publication des résultats du Rallye :	Samedi 15 septembre 2012, 30min minimums après le dernier concurrent entré au parc - "Gymnase" Lionchère à Tence
Remise des prix :	Cinéma à Tence, dimanche 16 septembre 2012 à 10h30

ARTICLE 1P : ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organisent le 23ème Rallye National du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA n° 208 en date du 24/07/2012 et du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne, n° visa N/R/27 en date du 20/06/2012.

COMITE D'ORGANISATION

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE

Président : Christian CHALINDAR.

Membres : Guy DEWULF, Christian ARAUD, Véronique ARAUD, Annie MALLET, Michelle ARNIAC...

Secrétariat du Rallye : A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE - BP 9 - 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE.

☎ : 04 71 03 81 72 (répondeur) ou fax : 04 71 03 86 69

Courriel : asa-hvl@wordline.fr

Site Internet : www.asa-hvl.fr

Permanence du rallye :
Lieu : Collège du Lignon au Chambon sur Lignon
Date : Le vendredi 14 septembre de 19h00 à 23h00 et le samedi 15 septembre 2012 de 7h30 à 23h30.
Téléphone : 04 71 65 82 91.

ORGANISATEUR TECHNIQUE

TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON

Président : Guy PATOUILLARD.

Membres : Raymond GENEST, Sylvain RUSSIER, Fabien FOURNIER, Stéphanie LIBEYRE, David BELLERRE, Sébastien VERILHAC, Justine NOUVEL, Frédéric BONNEFOY...

TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON Chez M. Guy PATOUILLARD – Beauche de Chaumargeais 43190 TENCE

☎: 06 89 86 30 48 ou courriel : hautlignon@orange.fr

1.1P : OFFICIELS

<u>Président du Collège</u>	Jean Carl ANNOVAZZI	Licence n° 8408
<u>Membres du collège</u>	Jean Christophe LEROY Franck DEMULDER	Licence n° 5492 Licence n° 2408
<u>Secrétariat du Collège</u>	Marie Pierre BERTRAND	Licence n° 143255
<u>Directeur de course</u>	Louis René VERLINE	Licence n° 21427
<u>Directeurs de course adjoints</u>	Sylvie KRZYZANOWSKI Daniel BERTHON Christophe ARSAC	Licence n° 22005 Licence n° 1621 Licence n° 3591
<u>Directeurs de course adjoints délégués aux épreuves spéciales</u>	(ES 1-4-7) Thierry DUPECHER J.P. FRANÇOIS (Inter ES 1-4-7) Pascal MAGNE (ES 2-5-8) Jacques PRADIER Y. BESSON (stagiaire) (ES 3-6-9) Patrick ASSENAT	Licence n° 3564 Licence n° 162919 Licence n° 43098 Licence n° 145374 Licence n° 27700 Licence n° 21221
<u>Médecin chef</u>	Dr Josiane REYNAUD	Licence n° 177822
<u>Commissaire Technique Responsable</u>	Jean Claude DESNOUX	Licence n° 11176
<u>Commissaires Techniques</u>	Dominique MONNIER André BOVIN Emeric PASCAL	Licence n° 55260 Licence n° 3572 Licence n° 37568
<u>Juge de Fait</u>	Marc MOULIN	Licence n° 19079
<u>Responsable des parcs</u>	Michel JULLIARD Christophe ARSAC	Licence n° 12787 Licence n° 3591
<u>Chargés des relations avec les concurrents</u>	Georges BEAL Yvette CECILLON	Licence n° 2910 Licence n° 11374
<u>Voiture tricolore</u>	Maurice BESSE	Licence n° 2926
<u>Responsable des Commissaires</u>	Michèle ARNIAC	Licence n° 14397
<u>Chargés des relations avec la presse</u>	Vincent POYET	Licence n° 51660
<u>Relation avec les autorités</u>	Guy PATOUILLARD	Licence n° 17835
<u>Délégué publicité</u>	Joëlle ALLEMAND	Licence n° 16382

1.2P : ELIGIBILITE

Le **23ème Rallye National du Haut-Lignon** (2^{ème} division – coefficient 3) compte pour la coupe de FRANCE des Rallyes 2012, pour le challenge du Comité Régional du Sport Automobile d'AUVERGNE et le classement interne de l'A.S.A. H.V.L.

1.3P : VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour la vérification des documents qui auront lieu le vendredi 14 septembre 2012 de 19h00 à 22h45 et le samedi 15 septembre 2012 de 7h30 à 09h15, à la gare du Chambon sur Lignon.

Les vérifications techniques auront lieu vendredi 14 septembre 2012 de 19h15 à 23h00 et le samedi 15 septembre 2012 de 7h45 à 09h30, place centrale du Chambon sur Lignon.

Tout concurrent souhaitant passer aux vérifications le samedi 15 septembre 2012 doit expressément en faire la demande par écrit lors de son engagement. (Sous réserve d'acceptation en fonction des places disponibles)

Les vérifications finales seront effectuées au Garage Auto Service du Lignon (Didier Bernard) à "Salettes" 43190 Tence. Taux horaire de la main d'œuvre : **45 € T.T.C.**

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

2.1P : Conforme au règlement standard FFSA.

2.2P : **Les véhicules d'assistance**, même porteurs de plaques de rallye « Assistance », ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires.

ARTICLE 3P. : CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.1P : Concurrents admis : Conforme au Règlement Standard FFSA.

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au **23ème Rallye National du Haut-Lignon** doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) :

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE - B.P. 9 - 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le lundi 3 septembre 2012 à minuit.**
Joindre la photocopie des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **110 (cent-dix)** voitures maximum.

3.1.11P : Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **385 € (Trois cent quatre vingt cinq Euros)**
- Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 370 € (Trois cent soixante dix Euros)
 - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 355 € (Trois cent cinquante cinq Euros)

b) sans la publicité facultative des organisateurs : **770 € (Sept cent soixante dix Euros)**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

Réduction "parrainage"

Réduction de **50 € (cinquante euros)** sur les droits d'engagement consenti à tout pilote ayant participé au moins 1 fois au Rallye du HAUT-LIGNON, et dont la demande parvient au secrétariat de l'épreuve accompagnée de celle d'un concurrent qui n'y a jamais participé (même enveloppe, droits d'engagement joint) Un pilote peut parrainer plusieurs concurrents, jusqu'à exonération des droits d'engagement. **Les demandes accompagnées des droits devront impérativement être insérées dans la même enveloppe.**

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ de l'épreuve, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler l'épreuve si, à la date du **3 septembre 2012**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 55**.

3.2P : EQUIPAGES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.3P : ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P : VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.2P : PNEUMATIQUES : REGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P : ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée :

- Après le parc départ, dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie, sur la RD 151 (fermé à toute autre circulation) du **côté droit de la route**.
- Après les parcs de regroupement, dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie, place des Balayes au Chambon sur Lignon.

Le véhicule d'assistance sera identifié par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T par concurrent. Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement prendre contact avec M. Guy PATOUILLARD (06 89 86 30 48) 10 jours avant le rallye.

Les véhicules d'assistance quittant le premier parc d'assistance devront rejoindre le parc d'assistance du Chambon sur Lignon conformément au plan de circulation indiqué en annexe 2 du présent règlement. Une fois entrée au parc d'assistance, toute autre sortie est définitive.

4.3.2.3P : Limitation de changements de pièces.

Conforme au règlement standard FFSA.

Rappel : Conformément à l'article 4.3.5 du règlement standard des rallyes.

Tout mouvement anormal de la voiture sur la chaussée, qu'il soit latéral ou longitudinal est strictement interdit, qu'il s'agisse de chauffe des pneumatiques, de frein ou pour toute autre raison.

Pénalités : 1^{ère} infraction 1 minute de pénalité.
2^{ème} infraction exclusion.

4.6P : IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. : PUBLICITE

Les publicités collectives obligatoires sont : **Transports ROUSSON, Assurances ALLIANZ, FFSA.**

Les publicités facultatives sont : **Contrôle Technique Automobile des Sucs et l'Imprimerie CHAZOT.**

ARTICLE 6P. : SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P : DESCRIPTION

Le **23ème Rallye National du Haut-Lignon** représente un parcours de 230.55 km. Il est divisé en 1 Etape et 3 Sections. Il comporte 9 Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **102,90 km**. (Soit 44,6% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES 1-4-7 « Les Moulins »	ES 2-5-8 « Pont d'Auze »	Es 3-6-9 « Pleyne »
Longueur :	18,600 km	6,400 km	9,300 km
Départ :	MAZET St VOY Sur D 63 à Bollon.	FRECENET D'AUZE Devant l'abribus.	LE MAS DE TENCE
Arrivée :	St JEURES Sur D 18	Sur VO Au réservoir d'eau.	TENCE Sur D 182, à la scierie.
Point STOP :	Sur D 18, vers cimetière.	Dans virage après carrefour.	Sur D 182, au carrefour du VO.

L'itinéraire figure dans l'annexe 1 du présent règlement.

Important : si l'une des Epreuves Spéciales est neutralisée, un itinéraire de délestage sera mis en place :

ES 1-4-7 : Rejoindre Freycenet par la D500, puis la D7 jusqu'à St-Jeures, puis reprendre le parcours de liaison.

ES 2-5-8 : Rejoindre St-Jeures par la liaison en sens inverse, puis La Gaillarde par la D47, puis La Jeanne par la D103, puis reprendre le parcours de liaison. Si possible, prendre la spéciale jusqu'au carrefour de la D103 et du VO menant à Versilhac, puis rester sur la D103 jusqu'à la Jeanne, puis reprendre le parcours de liaison.

ES 3-6-9 : Rejoindre Tence par la liaison en sens inverse jusqu'à la place de la Mairie, puis rejoindre le Chambon sur Lignon ou le parc d'arrivée par D103.

6.2P : RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

Rappel : Conformément à l'article 6.2.1 du règlement standard des rallyes.

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à **trois au maximum**, par épreuves spéciales.

ATTENTION : Des chicanes seront installées pour la course dans la ligne droite des ES 1-4-7. (Voir carnet d'itinéraire)

6.2.6P : Les reconnaissances auront lieu le:

- Le samedi 8 septembre 2012 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le dimanche 9 septembre 2012 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Le vendredi 14 septembre 2012 de 14h00 à 17h30

Rappel : Conformément à l'article 6.2.7 du règlement standard des rallyes.

Reconnaitances en dehors des jours et heures autorisés ou non-respect du nombre maximum de passages [...]

Pénalités : Départ refusé, amende identique à la valeur des droits d'engagement du rallye, demande de sanction disciplinaire auprès de la FFSA.

Les trois pénalités sont cumulées.

ARTICLE 7P : DEROULEMENT DU RALLYE

7.1P : DEPART

Conforme au règlement standard FFSA.

7.2P : DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Conforme au règlement standard FFSA.

7.2.11P : Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble jaune
- Chef de poste : Chasuble rouge

7.6P : PARC FERME

Conforme au règlement standard FFSA.

Pour information :

Le parc de départ sera surveillé de la fin des vérifications du vendredi 14 septembre 2012 (23h00) jusqu'au début des vérifications du samedi 15 septembre 2012 (7h30)

Le parc fermé sera gardé pendant toute la durée du rallye et ce jusqu'à la fin du délai de réclamation. A l'expiration du délai de réclamation, ce dernier ne sera plus gardé.

ARTICLE 8P : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P : PRIX - COUPES

Prix en espèces :

Les concurrents du Groupe Z seront primés à l'identique des autres Groupes et Classes.

CLASSEMENT	GENERAL	GROUPE (x 6)	CLASSE (x 23)	Nbr partants mini pour Gr. et Cl.
Premier	500,00 €	395,00 € (1)	385,00 € (1)	Si 5 partants minimums
Deuxième	310,00 €	250,00 €	185,00 €	Si 6 partants minimums
Troisième	230,00 €	145,00 €	100,00 €	Si 8 partants minimums
Quatrième	150,00 €	-	70,00 €	Si 10 partants minimums
Cinquième	-	-	45,00 €	Si 12 partants minimums
Féminin	1 ^{er} 100,00 €	2ème 70,00 €	TOTAL 170€	
TOTAL	1 190,00 €	4 740,00 €	18 055,00 €	

(1) Si moins de 5 partants, prix distribué moins 50%

Total des prix distribuables : **24 155,00 €**

Un engagement gratuit pour l'édition 2013 du rallye du Haut-Lignon, par tirage au sort sur la liste des partants. Au moins un des membres de l'équipage doit obligatoirement être présent à la remise des prix.

Coupes, elles seront attribuées de la façon suivante :

- Une coupe à tous équipages classés, présents à la remise des prix.
- Trois coupes seront attribuées par tirage au sort, aux Commissaires de route ayant officiés sur l'épreuve.

La remise des prix se déroulera le dimanche 16 septembre 2012 à 10h30 au Cinéma à Tence.

Les chèques seront remis à la remise des prix, aucun envoi ne sera effectué.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe 1 : Itinéraire.

Annexe 2 : Plan de circulation des véhicules d'assistance.

23ème Rallye National du Haut-Lignon
Coupe de FRANCE DES RALLYES 2ème div.
14, 15 et 16 septembre 2012

1ère SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - LE CHAMBON SUR LIGNON				
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
1er SECTEUR		LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE			4,400 km	26,40 km/h
CH 1	Parking du Lignon	0,000		0,000	13:00	14:49
	Au STOP, puis à Droite sur D151	0,300				
	X D151 / D7, Tout Droit sur D 151 → Le Puy	0,850				
	X D151 / VO, à Gauche sur D 151 → Le Mazet	1,100				
	X D151 / D7, à Gauche sur D151 → Fay sur Lignon	3,600				
CH 2	Au X D151 / VO, face au panneau La Chau de Laroue	4,400	0:10	4,400	13:10	14:59
PARC D'ASSISTANCE (sur D151)		Durée :	0:15	mn maximun		
2ème SECTEUR		PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY			3,350 km	20,10 km/h
CH 3	Au X D151 / D15, puis à Droite sur D15 → Le Puy	0,000		4,400	13:25	15:14
	X D15 / D500, à Droite sur D500 → Le Mazet	0,450				
	X D500 / D62, Tout Droit sur D500 → Tence	2,250				
	X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	3,150				
CH 4	Sur D63 avant le pont	3,350	0:10	7,750	13:35	15:24
3ème SECTEUR		LE MAZET St VOY - FREYCENET D'AUZE			25,850 km	44,31 km/h
DES 1	Sur D63 en face maison (Bollon)	0,100	0:03	7,850	13:38	15:27
	X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence	2,500				
	Attention chicane	8,500				
	Attention chicane	8,700				
	X D63 / D103, à Gauche sur D103	10,400				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures	10,800				
	X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	13,300				
AES 1	Sur D18 à la ferme	18,700		26,450		
CPS 1	Sur D18 à St-Jeures, devant le panneau "Saint-Jeures"	18,900				
	St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux	19,300				
	X D7 / D47, Tout Droit sur D7 → Yssingeaux	19,450				
	X D7 / VO, à Droite sur VO → Freycenet d'Auze	24,600				
	X VO / VO, Tout Droit	25,000				
	X VO / VO, à Gauche	25,850				
CH 5	Juste avant maison avec l'angle de mur blanc	25,850	0:35	33,600	14:13	16:02
4ème SECTEUR		FREYCENET D'AUZE - LE MAS DE TENCE			26,400 km	45,26 km/h
DES 2	Sur VO devant abribus	0,150	0:03	33,750	14:16	16:05
	X VO / D103, à Droite sur D103	0,900				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Versilhac	4,100				
	X VO / VO, à Droite → ferme du Fromental	6,000				
AES 2	A la réserve d'eau (bloc béton)	6,550		40,150		
CPS 2	Après X VO / chemin, à la sortie du bois	6,700				
	X VO / D103, à Gauche sur D103	7,550				
	X D103 / D47, Tout Droit sur D103 → Tence	8,500				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles	11,000				
	Dans Chenereilles, D472 → Tence	13,000				
	X D472 / D103, à Gauche sur D103	17,700				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,200				
	Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,500				
	X D103 / D183, à Gauche sur D183 → St Bonnet le Fd	18,700				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	18,950				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	19,300				
	X D18 / D233, à Droite sur D233 → Le Mas de Tence	24,700				
	Le Mas de Tence, X VO / St Agrève, VO à Droite					
	Puis à droite de la mairie	26,200				
CH 6	Devant ferme	26,400	0:35	60,000	14:51	16:40
5ème SECTEUR		LE MAS DE TENCE - LE CHAMBON SUR LIGNON			19,000 km	45,60 km/h
DES 3	X VO / VO, Tout Droit	0,100	0:03	60,100	14:54	16:43
	X VO / VO, à Droite	1,600				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hammeau	2,800				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	3,200				
	X VO / VO, Tout Droit	4,600				
	X VO / D182, à Droite sur D182	5,550				
AES 3	Sur D182, face à ancienne scierie	9,400		69,400		
CPS 3	X D182 / VO, à Gauche sur VO	9,600				
	X VO / D185, à Droite sur D185	10,600				
	Au rond point, à Gauche sur D103 → Le Chambon / L	11,000				
	Au Chambon, à droite après la 2è station service	18,500				
	Au STOP, à droite sur D151	18,580				
	X D151 / VO, à Droite sur VO → Collège du Lignon	18,700				
CH 7	Entrée Parc de Regroupement	19,000	0:25	79,000	15:19	17:08
PARC DE REGROUPEMENT		Durée :	0:45	mn maximun		

23ème Rallye National du Haut-Lignon
Coupe de FRANCE DES RALLYES 2ème div.
14, 15 et 16 septembre 2012

2ème SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - LE CHAMBON SUR LIGNON				
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
6ème SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE					1,000 km	6,00 km/h
CH 8	Parking du Lignon	0,000		0,000	16:04	17:53
	Au STOP, à Gauche sur D151	0,300				
	X D151 / VO Tout Droit sur D151	0,420				
	X D151 / D103, à Droite sur D103 → Golf	0,650				
CH 9	Sur D103, cabine téléphonique, à Droite en contre bas	1,000	0:10	1,000	16:14	18:03
PARC D'ASSISTANCE (place des Balayes)		Durée :	0:25	mn maximum		
7ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY					7,250 km	29,00 km/h
CH 10	Sortie Parc D'assistance par le fond du parking	0,000		1,000	16:39	18:28
	A Gauche sur D103, CH devant arrêt bus					
	X D103 / D151, à Gauche sur D151 → Le Mazet	0,350				
	X D151 / VO, à Gauche sur D151 → Le Mazet	1,450				
	X D151 / D7, à Droite sur D7 → Le Mazet	3,950				
	X D7 / D 500, à Droite sur D500 → Tence	6,150				
	X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	7,050				
CH 11	Sur D63 avant le pont	7,250	0:15	8,250	16:54	18:43
8ème SECTEUR LE MAZET St VOY - FREYCENET D'AUZE					25,850 km	44,31 km/h
DES 4	Sur D63 en face maison (Bollon)	0,100	0:03	8,350	16:57	18:46
	X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence	2,500				
	Attention chicane	8,500				
	Attention chicane	8,700				
	X D63 / D103, à Gauche sur D103	10,400				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures	10,800				
	X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	13,300				
AES 4	Sur D18 à la ferme	18,700		26,950		
CPS 4	Sur D18 à St-Jeures, devant le panneau "Saint-Jeures"	18,900				
	St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux	19,300				
	X D7 / D47, Tout Droit sur D7 → Yssingeaux	19,450				
	X D7 / VO, à Droite sur VO → Freycenet d'Auze	24,600				
	X VO / VO, Tout Droit	25,000				
	X VO / VO, à Gauche	25,850				
CH 12	Juste avant maison avec l'angle de mur blanc	25,850	0:35	34,100	17:32	19:21
9ème SECTEUR FREYCENET D'AUZE - LE MAS DE TENCE					26,400 km	45,26 km/h
DES 5	Sur VO devant abribus	0,150	0:03	34,250	17:35	19:24
	X VO / D103, à Droite sur D103	0,900				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Versilhac	4,100				
	X VO / VO, à Droite → ferme du Fromental	6,000				
AES 5	A la réserve d'eau (bloc béton)	6,550		40,650		
CPS 5	Après X VO / chemin, à la sortie du bois	6,700				
	X VO / D103, à Gauche sur D103	7,550				
	X D103 / D47, Tout Droit sur D103 → Tence	8,500				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles	11,000				
	Dans Chenereilles, D472 → Tence	13,000				
	X D472 / D103, à Gauche sur D103	17,700				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,200				
	Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,500				
	X D103 / D183, à Gauche sur D183 → St Bonnet le Fd	18,700				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	18,950				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	19,300				
	X D18 / D233, à Droite sur D233 → Le Mas de Tence	24,700				
	Le Mas de Tence, X VO / St Agrève, VO à Droite					
	Puis à droite de la mairie	26,200				
CH 13	Devant ferme	26,400	0:35	60,500	18:10	19:59
10ème SECTEUR LE MAS DE TENCE - LE CHAMBON SUR LIGNON					19,000 km	45,60 km/h
DES 6	X VO / VO, Tout Droit	0,100	0:03	60,600	18:13	20:02
	X VO / VO, à Droite	1,600				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hammeau	2,800				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	3,200				
	X VO / VO, Tout Droit	4,600				
	X VO / D182, à Droite sur D182	5,550				
AES 6	Sur D182, face à ancienne scierie	9,400		69,900		
CPS 6	X D182 / VO, à Gauche sur VO	9,600				
	X VO / D185, à Droite sur D185	10,600				
	Au rond point, à Gauche sur D103 → Le Chambon / L	11,000				
	Au Chambon, à droite après la 2è station service	18,500				
	Au STOP, à droite sur D151	18,580				
	X D151 / VO, à Droite sur VO → Collège du Lignon	18,700				
CH 14	Entrée Parc de Regroupement	19,000	0:25	79,500	18:38	20:27
PARC DE REGROUPEMENT		Durée :	0:30	mn maximum		

23ème Rallye National du Haut-Lignon
Coupe de FRANCE DES RALLYES 2ème div.
14, 15 et 16 septembre 2012

3ème SECTION		LE CHAMBON SUR LIGNON - TENCE				
CONTRÔLE	ITINÉRAIRE	KM PARTIELS	TEMPS IMPARTI	KM TOTAL	HORAIRE 1ère VOITURE	HORAIRE DERN. VOITURE
11ème SECTEUR LE CHAMBON SUR LIGNON - PARC D'ASSISTANCE					1,000 km	6,00 km/h
CH 15	Parking du Lignon	0,000		0,000	19:08	20:57
	Au STOP, à Gauche sur D151	0,300				
	X D151 / VO Tout Droit sur D151	0,420				
	X D151 / D103, à Droite sur D103 → Golf	0,650				
CH 16	Sur D103, cabine téléphonique, à Droite en contre bas	1,000	0:10	1,000	19:18	21:07
PARC D'ASSISTANCE (place des Balayes)		Durée :	0:25	mn maximum		
12ème SECTEUR PARC D'ASSISTANCE - LE MAZET St VOY					7,250 km	29,00 km/h
CH 17	Sortie Parc D'assistance par le fond du parking	0,000		1,000	19:43	21:32
	A Gauche sur D103, CH devant arrêt bus					
	X D103 / D151, à Gauche sur D151 → Le Mazet	0,350				
	X D151 / VO, à Gauche sur D151 → Le Mazet	1,450				
	X D151 / D7, à Droite sur D7 → Le Mazet	3,950				
	X D7 / D 500, à Droite sur D500 → Tence	6,150				
	X D500 / VO, à Droite sur VO entrée de Z.A.	7,050				
CH 18	Sur D63 avant le pont	7,250	0:15	8,250	19:58	21:47
13ème SECTEUR LE MAZET St VOY - FREYCENET D'AUZE					25,850 km	44,31 km/h
DES 7	Sur D63 en face maison (Bollon)	0,100	0:03	8,350	20:01	21:50
	X D63 / VO, (Moulin) à Gauche → Tence	2,500				
	Attention chicane	8,500				
	Attention chicane	8,700				
	X D63 / D103, à Gauche sur D103	10,400				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → St-Jeures	10,800				
	X D103 / D18, à Gauche sur D18 → St-Jeures	13,300				
AES 7	Sur D18 à la ferme	18,700		26,950		
CPS 7	Sur D18 à St-Jeures, devant le panneau "Saint-Jeures"	18,900				
	St-Jeures X D18 / D7, à Droite sur D7 → Yssingeaux	19,300				
	X D7 / D47, Tout Droit sur D7 → Yssingeaux	19,450				
	X D7 / VO, à Droite sur VO → Freycenet d'Auze	24,600				
	X VO / VO, Tout Droit	25,000				
	X VO / VO, à Gauche	25,850				
CH 19	Juste avant maison avec l'angle de mur blanc	25,850	0:35	34,100	20:36	22:25
14ème SECTEUR FREYCENET D'AUZE - LE MAS DE TENCE					26,400 km	45,26 km/h
DES 8	Sur VO devant abribus	0,150	0:03	34,250	20:39	22:28
	X VO / D103, à Droite sur D103	0,900				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Versilhac	4,100				
	X VO / VO, à Droite → ferme du Fromental	6,000				
AES 8	A la réserve d'eau (bloc béton)	6,550		40,650		
CPS 8	Après X VO / chemin, à la sortie du bois	6,700				
	X VO / D103, à Gauche sur D103	7,550				
	X D103 / D47, Tout Droit sur D103 → Tence	8,500				
	X D103 / VO, à Gauche sur VO → Chenereilles	11,000				
	Dans Chenereilles, D472 → Tence	13,000				
	X D472 / D103, à Gauche sur D103	17,700				
	X D103 / D500, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,200				
	Place Mairie, à Droite sur D103 → Le Chambon	18,500				
	X D103 / D183, à Gauche sur D183 → St Bonnet le Fd	18,700				
	X D183 / D18, à Droite sur D18 → Annonay	18,950				
	X D18 / D182, à Gauche sur D18 → Les Mazeaux	19,300				
	X D18 / D233, à Droite sur D233 → Le Mas de Tence	24,700				
	Le Mas de Tence, X VO / St Agrève, VO à Droite					
	Puis à droite de la mairie	26,200				
CH 20	Devant ferme	26,400	0:35	60,500	21:14	23:03
15ème SECTEUR LE MAS DE TENCE - TENCE					11,550 km	34,65 km/h
DES 9	X VO / VO, Tout Droit	0,100	0:03	60,600	21:17	23:06
	X VO / VO, à Droite	1,600				
	X VO / VO, à Droite après bosse dans hammeau	2,800				
	X VO / VO, dans "Pleyne" à Gauche en descente	3,200				
	X VO / VO, Tout Droit	4,600				
	X VO / D182, à Droite sur D182	5,550				
AES 9	Sur D182, face à ancienne scierie	9,400		69,900		
CPS 9	X D182 / VO, à Gauche sur VO	9,600				
	X VO / D185, à Droite sur D185	10,600				
	Au rond point, Tout Droit sur D103 → Tence	11,000				
	X D103 / D183, à Droite sur D183 → Montfaucon	11,500				
CH 21	Entrée Parc Arrivée à Droite au Gymnase	11,550	0:20	72,050	21:37	23:26
PARC FERME D'ARRIVEE					POINTAGE EN AVANCE AUTORISE	

Annexe 2

Sens de circulation obligatoire des véhicules d'assistance

